

DOL-DE-BRETAGNE

Les Tanneries : un quartier qui va revivre

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol (SBCDol) entreprend actuellement dans ce quartier des travaux en faveur du Guyoult. Un second chantier à l'initiative de la Ville : l'aménagement d'un parking végétalisé.

« A cet endroit, le cours d'eau, jusqu'à présent dissimulé sous des dalles de béton, sera de nouveau visible par les Dolois. Grâce au rétablissement d'un fonctionnement hydraulique harmonieux, le retour d'espèces piscicoles migratrices, telles que la truite fario ou encore l'anguille, est attendu », indique Fabien Hyacinthe, technicien au SBCDol. Il évoque une ancienne friche industrielle qui, de longue date, altérait le fonctionnement hydraulique du Guyoult dans le quartier des Tanneries.

Un lieu qui, autrefois, a d'abord connu des moulins à eau, puis des tanneries au 18^e et 19^e siècle avant que soit construite ici une grande entreprise de fabrication de meubles, qui sera détruite dans les années 80. Depuis cette époque, le site n'était plus qu'un terrain vague constitué de remblais, de murs en mauvais état menaçant de tomber dans le Guyoult, de



Le Guyoult va retrouver un cours plus naturel dans le quartier des Tanneries.

trois dalles de béton recouvrant le cours d'eau et de ferrailles qui en ressortent. Soit un triste paysage qui ne sera plus bientôt qu'un mauvais souvenir grâce aux travaux entrepris ici par le SBCDol et la Ville.

La restauration du cours d'eau

« D'un point de vue hydraulique, deux seuils en béton et un seuil en pierre rendent infranchissable le fleuve par les poissons migrateurs. Tandis que le resserrement artificiel du lit contraint fortement l'écoulement de l'eau et induit de

forts risques d'inondation en amont ». Aussi, le projet consiste à restaurer la continuité écologique sur le Guyoult, c'est-à-dire rétablir un bon écoulement de l'eau propice à la circulation des sédiments et des poissons migrateurs.

Pour ce faire, les dalles surplombant le cours d'eau, ainsi que deux seuils, dont un présent sous le pont de la rue des Tanneries, vont être supprimés. Le tracé du Guyoult sera aussi légèrement modifié avec pour objectif d'adoucir sa courbe au niveau de sa confluence avec le ruisseau des Tendières, préservant ainsi la digue des assauts du courant pendant la saison hivernale. De même, le lit du cours d'eau sera élargi, passant de 3 m à 5 m de largeur, et le fond du lit restauré par la mise en place d'une couche de gravier adapté.

Cette opération s'inscrit dans le prolongement des travaux de restauration de la continuité écologique sur le Guyoult depuis la mer, menés par le SBCDol depuis 2017 : installation de petites cales sur les portes à flot du Vivier-sur-mer afin d'assurer le passage des civelles (anguilles

juvéniles), puis création d'une rampe d'enrochement au lieu-dit Le Haut-Pont à Mont-Dol pour faciliter la montaison de l'espèce (2020) et remise en fond de vallée complète du Guyoult sur le site de Carfantin à Dol-de-Bretagne (2021).

Une aire de stationnement

Le SBCDol travaille conjointement avec la Ville de Dol. Celle-ci a prévu d'accompagner les travaux de restauration du cours d'eau par l'aménagement d'une aire de stationnement paysagée d'une soixantaine de places et la création d'un chemin piétonnier pour rejoindre le parvis de la cathédrale et le centre-ville. Une descente à l'eau en pente douce permettra par ailleurs aux habitants de se réapproprier le cours d'eau et aux scolaires de venir y étudier les milieux aquatiques.

Les travaux en faveur du Guyoult sont financés à 50 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, à 20 % par la Région Bretagne, à 10 % par le Département d'Ille-et-Vilaine et à 20 % par le SBCDol.



Afin de faciliter le chantier, le Guyoult a été asséché après la déviation de son cours dans le ruisseau des Tendières.